

# Au Reichstag

## Les questions de Liebknecht

Genève, 11 janvier.

Le Reichstag a salué par des applaudissements la lecture du texte des télégrammes échangés, à l'occasion du nouvel an, entre le Kaiser et le Sobranié bulgare.

Le député Liebknecht, socialiste, pose ensuite une question au sujet des Arméniens.

M. de Stumm, directeur de la division politique de l'Office des affaires étrangères, répond au nom du chancelier de l'Empire :

« Le chancelier, dit-il, sait que la Porte, il y a quelque temps, devant les menées de nos adversaires, s'est vue forcée d'évacuer la population arménienne de certaines régions de l'empire ottoman et de lui fixer de nouveaux lieux de résidence.

« Certain effet de ces mesures ont donné lieu, entre le gouvernement allemand et le gouvernement ottoman, à un échange de vues. Des détails plus précis ne peuvent être donnés. »

M. Liebknecht demande ensuite des renseignements sur la situation des populations dans les régions occupées.

M. Lewald, directeur ministériel, répond que le chancelier de l'Empire n'est pas disposé à donner ces renseignements au Reichstag. Il continuera, comme par le passé, à faire donner les renseignements désirés à la commission du budget sur l'activité de l'administration civile dans les régions occupées.

M. Liebknecht demande des renseignements sur les mesures prises en raison de l'état de siège.

M. Lewald répond que le chancelier de l'Empire n'est pas disposé à donner ces renseignements.

Sur chacune de ces questions, M. Liebknecht tente de greffer des questions complémentaires. Au milieu d'un grand tumulte, le président, à plusieurs reprises, le rappelle aux questions principales, aux « coutumes de l'assemblée » et à l'ordre du jour.

M. Liebknecht quitte ensuite la tribune en protestant contre la manière dont est conduite la discussion; il est rappelé à l'ordre. L'assemblée applaudit.